Ville de Vaujours

FLASH INFO n°5

La ville s'adresse à vous !

Les services aux personnes vulnérables renforcés !

Cher(e)s Valjovien(ne)s,

La collectivité, par le biais du CCAS, maintient et renforce les services proposés en matière d'accès à l'alimentation pour les seniors, les personnes en situation de handicap et les femmes enceintes isolées.

Livraison de repas froids assurée.

Concerne : les seniors de 60 ans et plus, les personnes en situation de handicap et les femmes enceintes

Le CCAS assure la livraison de repas froids du lundi au vendredi, mais aussi les samedis et les dimanches en fonction des demandes. Les personnes inscrites au CCAS bénéficiant déjà du portage de repas à domicile continuent d'accéder à ce service. Les personnes âgées non inscrites, souhaitant bénéficier de ce portage peuvent se faire connaître auprès du CCAS. À noter que la prise à effet d'une nouvelle demande peut prendre entre 24 et 48h. Fabienne, l'agent communal en charge de la livraison des repas prend toutes les précautions pour effectuer ce service dans le respect des recommandations visant à lutter contre la propagation du COVID-19.

Accompagnement pour les courses alimentaires.

Concerne : les seniors de 70 ans et plus

Ce mardi 17 mars, Sylvie, agent du CCAS, a conduit les seniors - déjà inscrits - au supermarché LIDL, en prenant le maximum de précautions. Les seniors concernés ont effectué leurs courses pour une période de 15 jours. Les seniors ont accédé au magasin en priorité, avec une dérogation leur permettant d'éviter la file d'attente. Les seniors ayant besoin d'un accompagnement pour faire leurs courses peuvent appeler le CCAS. Sylvie leur proposera un rendez-vous dans les meilleurs délais.

Téléassistance.

Concerne : les personnes en situation de perte d'autonomie temporaire ou permanente due à la maladie, au handicap, à l'âge...

Des seniors Valjovien(ne)s disposent du service de téléassistance mis en place par le Conseil Départemental du 93. Ainsi, en cas de nécessité, ils peuvent appuyer sur un « petit boîtier » (pendentif ou bracelet) afin de déclencher un appel vers la téléassistance 93 qui les mettra en relation avec un régulateur ou un médecin.

À noter : au vu des mesures de restrictions à respecter et pour la protection évidente des invididus, le service de restauration mis en place 2 fois par semaine à la Maison du Temps Libre est annulé jusqu'à nouvel ordre.

La collectivité et le CCAS resteront mobilisés pour accompagner les seniors, les personnes en situation de handicap et les femmes enceintes isolées durant cette période de crise sanitaire.

Le personnel du CCAS se tient à la disposition des habitants pour répondre aux interrogations :

Les lundis, mercredis et vendredis au 01 48 61 77 48

Tous les jours, en appelant le 06 07 86 62 15 *(ligne réservée aux urgences)*